



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03678

Numéro SIREN : 433 682 143

Nom ou dénomination : SIGESS

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2017 sous le numéro de dépôt B2017/002043

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/002043**
n° de gestion : **2000B03678**
n° SIREN : **433 682 143 RCS Lyon**

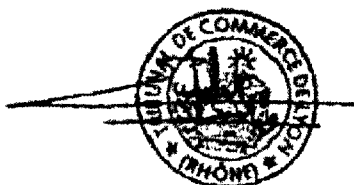
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 17/01/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SIGESS - Société par actions simplifiée
3 rue Colonel Chambonnet 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 30/04/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4820771

Désignation de l'entreprise : SIGESS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 01 RUE DU COLONEL CHAMONNET		69500 BRON	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 3 3 6 8 2 1 4 3 0 0 0 1 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 4 2 0 1 6	
		N-1 3 0 0 4 2 0 1 5	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an	
Immobilisations		Créances	
Stocks :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SIGESS SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38....503.....)	DA	38 503	38 503
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 850	3 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	310 857	210 731
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	76 057	100 126
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	429 266	353 210
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 333	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	7 333	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	138 362	3 994
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	53 662	19 600
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 160 103	1 691 994
	Dettes fiscales et sociales	DY	708 794	755 532
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	900 057	627 440
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 825	22 470
	TOTAL (IV)	EC	2 965 802	3 121 030
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 402 401	3 474 240
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 965 802	3 121 030
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SIGESS SAS

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	21 559 474	FB		FC	21 559 474	28 562 709	
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			FG	1 380 938	FH		FI	1 380 938	1 051 099
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	22 940 412	FK		FL	22 940 412	29 613 808	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	417 840	224 497	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	31 403	48 100	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 818	5 648	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	23 396 473	29 892 053
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	18 808 967	25 658 557	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	197 954	(54 583)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	31 929	21 837	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 705 953	1 647 452	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	198 689	192 607	
	Salaires et traitements*					FY	1 770 409	1 678 660	
	Charges sociales (10)					FZ	523 036	468 828	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	91 120	82 617	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	7 333	
	Autres charges (12)					GE	25 777	114 163	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	23 361 166	29 810 138
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	35 307	81 916	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 783	908	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 783	908	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 041	2 489	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	7 041	2 489	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 258)	(1 581)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	30 049	80 335	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : **SIGESS SAS**Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	53 833	18 929		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	269 798	42 048		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	323 631	60 978		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	13 468	766		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	264 155	32 578		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	277 623	33 344		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	46 007	27 634		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK		7 842		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	23 721 887	29 953 939		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	23 645 831	29 853 812		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	76 057	100 126		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		17 848		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *			HP				
			- Crédit bail immobilier			HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX			
	(9)	Dont transferts de charges					A1	31 403	48 100	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	464	1 612	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
							Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	CESSIONS IMMOBILISAIRES						260 155		256 056	
	IRP AUTO 2005								53 833	
	RBT ASSURANCES								4 026	
DIFF CPTES TIERS DIVERS						17 468		9 715		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N				
						Charges antérieures		Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/05/2015 au 30/04/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Un litige portant sur les relations commerciales avec la compagnie OIL datant depuis 2008 est résolu sur cet exercice.

Dans l'état actuel du dossier et des doutes subsistent sur la solvabilité de "OIL", les provisions seront reprises au fure et à mesure des versements effectués.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 100 418 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Ce dispositif a permis le financement de la compétitivité de l'entreprise, à travers notamment la réalisation d'investissements, la prospection de nouveaux marchés et la reconduction de son fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SIGESS

Société par actions simplifiée au capital de 38.500 Euros

Siège social à BRON (69500)

3, rue du Colonel Chambonnet

433 682 143 R.C.S. LYON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

DU 31 OCTOBRE 2016

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2016

3ème résolution

L'assemblée générale décide, sur proposition de la présidence, que le bénéfice de 76.057 € de l'exercice écoulé soit affecté en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Pour copie certifiée conforme,
La Présidence.



· ANDRE & ASSOCIES 92

Société de Commissaires aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie
des Commissaires aux Comptes de Dijon

ZAC PORTE DE BEAUNE
18 RUE BUFFON
21200 BEAUNE

Tél 01 58 07 08 18

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2016

SIGESS S.A.S.

ANDRE & ASSOCIES 92

Société de Commissaires aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie
des Commissaires aux Comptes de Dijon

ZAC PORTE DE BEAUNE
18 RUE BUFFON
21200 BEAUNE

Tél. 01 58 07 08 18

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2016

SIGESS S.A.S.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la S.A.S. SIGESS tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations, auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Montrouge, le 15 octobre 2016



Le Commissaire aux Comptes
André & Associés 92

Frédéric Bouleuc